

## Projet Pédagogique de l'équipe de Calevoet

Chers parents,

Nous vous souhaitons la bienvenue au sein de notre crèche et vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Notre objectif principal est de permettre à votre enfant de s'épanouir, de respecter son rythme et son évolution.

Notre crèche accueille les enfants **dès l'âge de 15 mois**.

Elle est composée de 2 salles de vie où les enfants peuvent circuler et jouer librement, d'une salle de psychomotricité, d'une salle de bain, d'une salle de sieste, d'une salle à manger et d'un jardin.

Notre équipe se compose :

### **D'un directeur ou d'une directrice.**

Il ou elle est responsable de la crèche et garant des objectifs du projet d'accueil.

### **D'une assistante sociale**

Responsable de la gestion de l'accueil, de la planification des inscriptions, du suivi des familles et de la fixation de la participation financière

### **D'un médecin**

Responsable de la gestion de la santé, de la médecine.

Il assure les consultations ONE au sein de la crèche.

### **D'une infirmière**

Responsable de la gestion quotidienne de la santé et de la collaboration avec le médecin.

Elle veille à mettre en œuvre toutes les directives de l'ONE ayant trait à la santé, à l'hygiène ainsi que les recommandations au niveau alimentaire.

Elle veille au bon fonctionnement de l'équipe ainsi qu'à l'organisation interne de la crèche en collaboration avec l'assistante sociale.

### **De 5 puéricultrices**

Il y a 4 puéricultrices temps plein et 1 puéricultrice « volante » temps plein qui assure les remplacements du personnel absent.

Chaque puéricultrice est référente d'un groupe de +/- 8 enfants.

La puéricultrice référente de votre enfant s'occupera plus spécifiquement de l'accueil, des soins, du change, des repas, de la mise à la sieste et des séances de psychomotricité. Elle pourra ainsi observer attentivement votre enfant et vous faire part de son évolution.

### **D'une cuisinière**

Celle-ci prépare tous les jours des repas avec des produits frais en accord avec les normes de l'ONE.

### **D'une ménagère**

Elle assure l'entretien des locaux selon les directives de l'ONE.

### **Préparer le premier accueil**

Un premier rendez-vous est prévu avec l'assistante sociale afin d'expliquer aux parents le fonctionnement et l'organisation de la crèche. Les différents documents seront remis et expliqués aux parents. Lors de cet entretien ils pourront poser les différentes questions propres à la crèche.

Notre crèche encourage l'implication des deux parents dans la familiarisation.

Lors de cette familiarisation les parents entrent directement en contact avec la puéricultrice de référence. Ils pourront expliquer les différentes habitudes, comportements et besoins de leur enfant. Ils pourront également poser les questions concernant le déroulement de la journée.

Un entretien est prévu avec l'infirmière et la puéricultrice de référence lors de cette familiarisation pour réexpliquer les directives d'accueil au point de vue médical et remettre les documents ad hoc.

Nous prévoyons un dispositif de deux rencontres (enfants, parents, puéricultrices) le matin de 9h30 à 10h30 afin qu'il puisse se familiariser avec son nouvel environnement.

Une évaluation de la familiarisation est réalisée pour chaque enfant et discutée entre la famille et la puéricultrice de référence pour choisir la meilleure option.

Après une absence prolongée de l'enfant, une phase de re-familiarisation peut être envisagée.

### **A la rencontre des enfants**

#### **L'aménagement de la crèche et organisations des activités dans les espaces adaptés**

Elle est constituée de

2 salles de vie et de plusieurs « coins » qui permettent aux enfants de s'épanouir grâce aux jeux symboliques (coin poupée, coin garage, coin cuisine, etc) ainsi que leur éveil par le livre grâce au coin lecture.

Il y a également un coin « doux » où l'enfant peut se poser.

Des jouets restent à disposition ainsi que les doudous dont les enfants peuvent disposer à tout moment de la journée.

A son arrivée à la crèche l'enfant peut déposer sa photo sur le tableau présent dans la première salle de jeux.

Différentes activités sont proposées aux enfants en petits groupe (psychomotricité fine, jeux symbolique, éveil musical, sortie au jardin, psychomotricité et atelier cuisine, atelier lecture)

Ces activités permettent aux enfants de se retrouver dans un groupe moins important et de développer des relations privilégiées avec les autres enfants et leur puéricultrice.

Les puéricultrices sont à la disposition des enfants pour leur donner l'affection et la tendresse dont ils ont besoin et privilégier ainsi la sécurité affective de l'enfant.

Elles veillent à développer leur autonomie (se déshabiller, mettre son bavoir, patienter, accepter les frustrations...) mais restent disponibles pour ceux qui ont besoin d'aide.

La puéricultrice référente, observera les premiers jours votre enfant afin d'évaluer où il en est dans ses apprentissages et l'aidera à progresser en fonction de son propre rythme.

Notre crèche se compose également :

#### D'une salle de psychomotricité

Elle est constituée d'un matériel adapté à leur âge. Ils y jouent et circulent librement et développent leur motricité.

#### D'un jardin

Celui-ci permettra aux enfants de jouir d'un espace extérieur aménagé de plusieurs modules et d'un bac à sable.

#### D'une salle de bain

La puéricultrice de référence s'occupera des soins et du change de votre enfant de manière individuelle.

Lors de ces contacts plus intimes elle observera son intérêt pour la propreté et le stimulera en ce sens et ceci toujours dans le respect du rythme de votre enfant.

#### La salle des repas

Elle est constituée de 4 tables, 1 par puéricultrice de référence.

Des repas variés sont proposés aux enfants selon leurs besoins.

La puéricultrice encourage l'enfant à devenir autonome dans cet apprentissage.

Les repas sont pris dans une ambiance sereine.

**Pour nous manger doit rester un plaisir et non une contrainte.**

Nous privilégions la communication entre les parents et l'équipe.

Celle-ci a le souci de la disponibilité, particulièrement lors de l'accueil du matin (de 7h30 à 9h10) et de la reprise de l'enfant l'après-midi.

### *Aménager la fin de séjour*

La crèche négocie avec les parents la fin du séjour de l'enfant qui se produit en général vers les deux ans et demi (en fonction de son autonomie). S'il passe en maternelle à l'école de Calevoet, il sera accueilli une semaine auparavant dans sa future classe 2 ou 3 matins pendant +/- 2 heures afin de se familiariser avec son institutrice et les autres enfants. Il peut ainsi prendre ses nouveaux repères en douceur.

Si l'enfant poursuit son parcours dans une autre école que celle de Calevoet, il pourra se familiariser dans cette autre école et rejoindre plus tard dans la matinée la crèche.

Notre crèche est ouverte à l'inclusion des enfants ayant des besoins spécifiques et pouvant s'adapter au milieu. L'équipe médico-sociale rencontrera avec tous les intervenants concernés les parents et l'enfant afin de pouvoir cerner les différents besoins et de réfléchir aux modalités d'accueil.

Notre milieu d'accueil reste ouvert sur l'extérieur et participe à différents projets. Nous vous informons des différentes manifestations organisées à Uccle et à l'école de Calevoet.

Nous participons à des campagnes de sensibilisations avec différents partenaires comme l'ONE et la coordination des affaires sociales.

Nous mettons tout en œuvre afin que votre enfant puisse s'épanouir dans un environnement propice à son développement et passer un agréable séjour rempli de nouvelles découvertes.

L'équipe de la crèche de Calevoet